



## **Communiqué de presse**

### **Le GP des crèches et jardins d'enfants de la CONECT lance un appel au gouvernement**

Le groupement professionnel des crèches et jardins d'enfants affilié à la Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie, la CONECT, lance un appel au gouvernement afin de soutenir ces institutions destinées à l'enfance qui se trouvent en grande difficulté financière.

Le groupement suggère :

- La suspension de l'acompte provisionnel au titre de l'année 2020.
- L'ouverture d'une ligne de crédits spécifiques sans intérêts et avec un délai de grâce de six mois qui permettrait à ces institutions de payer les salaires, la CNSS et les charges fixes.
- Le rééchelonnement des dettes fiscales des structures de l'enfance.
- La création d'un fond de solidarité alimenté par l'Etat, des bailleurs de fonds et des organisations internationales qui ont toujours contribué au développement du secteur de la petite enfance.

Le groupement attire l'attention sur le risque de la fermeture de certaines d'institutions d'enfance ouvrant ainsi la porte à une éventuelle vague d'établissements anarchiques, menaçant l'éducation et la sécurité de nos enfants. Il souligne l'importance du secteur qui offre un environnement pédagogique et sécurisé à la petite enfance et une solution à des milliers de foyers ayant des obligations professionnelles.

Nous comptons en Tunisie 5282 jardins d'enfants et 405 crèches, employant 15045 personnes, et qui sont menacés aujourd'hui, sachant que l'année est presque clôturée avec aucune ressource financière ni disposition de soutien à ce secteur important.

Il est enfin impératif de rappeler que ces établissements éducatifs supportent des charges fixes durant toute l'année alors que leurs recettes se limitent à 9 mois et à cause de la pandémie ces dernières se réduisent à 6 ou 7 mois de chiffre d'affaires.